

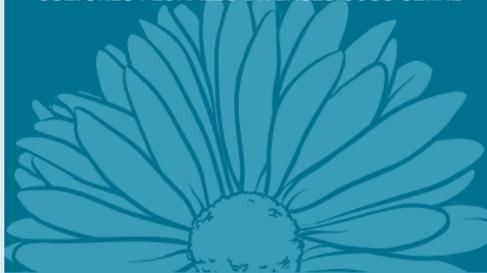


# dazide ENHANCE<sup>®</sup>

850 g/kg de daminozide  
Homologation N° 2100067  
Régulateur de croissance

GRANULÉ SOLUBLE DANS L'EAU (SG)  
POUR PULVÉRISATION

Limitation de la croissance des organes aériens  
en cultures florales et plantes vertes  
CHRYSANTHÈMES - HORTENSIAS  
CULTURES FLORALES DIVERSES SOUS SERRE



Poids Net: 500g

® Marque déposée Fine Holdings Ltd

Distribué par:

 radi-agri

Tradi Agri  
47 rue Raspail  
92594 LEVALLOIS-PERRET  
cedex,  
FRANCE  
TEL: 01.41.06.90.00  
FAX: 01.41.06.90.01

 fine

FINE AGROCHEMICALS LTD  
Hill End House  
Whittington  
Worcester, WR5 2RQ  
ROYAUME-UNI  
Tel: +44 (0)1905 361800  
Fax: +44 (0)1905 361810  
Email: [enquire@fine.eu](mailto:enquire@fine.eu)  
[www.fine.eu](http://www.fine.eu)



La fiche de données de sécurité peut être  
obtenue gratuitement sur simple deman-  
de ou sur internet à l'adresse suivante:  
[www.fine.eu](http://www.fine.eu)



DAE/FR/500/15

## IMPORTANT

Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé.

Conduisez, sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tout facteur particulier concernant votre exploitation, tel que la nature du sol, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de vente du Ministère de l'Agriculture.

## MODE D'EMPLOI

Réservé à un usage professionnel.

### RESTRICTIONS D'UTILISATION

Les plantes traitées peuvent répondre différemment à DAZIDE ENHANCE selon la variété, le stade de développement ou les conditions physiologiques. La floraison peut être retardée.

- Ne pas arroser les plantes durant les 24 heures suivant l'application.
- Ne pas traiter les chrysanthèmes de la variété Fandango.
- Ne pas utiliser DAZIDE ENHANCE en mélange avec d'autres produits phytopharmaceutiques.
- Ne pas utiliser dans des conditions dans lesquelles il existe un risque de dérive car celle-ci pourrait engendrer un surdosage.
- Ne pas stocker dans des récipients métalliques.

L'utilisation de ce produit sur ses usages autorisés n'est recommandée que sur les cultures indiquées ci-dessous sur l'étiquette. PHYTEUROP/FINE décline en conséquence toute responsabilité en cas d'utilisation du produit sur des cultures ou pour des cibles non recommandées.

### UTILISATION DU PRODUIT

DAZIDE ENHANCE est utilisé pour produire des plantes compactes et robustes avec des tiges plus fortes et des feuilles plus foncées.

Les meilleurs résultats sont obtenus en mouillant complètement les parties visées de la plante (jusqu'au point de ruissellement) avec un brouillard de pulvérisation fin.

Culture	Concentration maximale d'emploi	Nombre maximal de traitements par culture	Intervalle entre traitements (jours)	Volume maximal de bouillie (L/ha)
Chrysanthème en pot	5.0 g/L	2	10	1000
Chrysanthème unifleur pour fleurs coupées	5.0 g/L	3	7	1000
Chrysanthème multi-fleur pour fleurs coupées	1.25 g/L	2	21	1000
Tournesol	4.0 g/L	3	14	1000
Plantes ornementales en pot et à repiquer	5.0 g/L	3	7	1000
Kalanchoé	3.0 g/L	3	7	1000
Hortensia	4.0 g/L	3	7	1000
Pétunia et Calibrachoa	5.0 g/L	3	7	1000

### Doses recommandées

La réponse des plantes à DAZIDE ENHANCE peut varier considérablement en fonction des espèces, des variétés, du stade de développement et des conditions environnementales (température, intensité lumineuse, etc.).

Il est conseillé aux producteurs de tester DAZIDE ENHANCE en conditions locales et sur les variétés utilisées en mettant en place un petit essai pilote avant de réaliser des traitements à grande échelle.

Des informations plus détaillées peuvent être consultées sur le site internet de Fine Agrochemicals ([www.fine.eu](http://www.fine.eu)).

### INFORMATIONS SPÉCIFIQUES AUX CULTURES

**Chrysanthème en pot** : 2.0 g à 5.0 g de DAZIDE ENHANCE par litre d'eau lorsque les nouvelles pousses mesurent 2 cm de long. La concentration à appliquer dépend de la variété cultivée. L'application peut être répétée 10 jours plus tard.

**Chrysanthème unifleur pour fleurs coupées** : 2.0 g à 4.0 g de DAZIDE ENHANCE par litre d'eau sur la plupart des variétés. Appliquer le produit en programme de 1 à 3 traitements par culture à 7-10 jours d'intervalle, selon la vitesse de croissance de la culture et la vigueur de

la variété. Pour les variétés à croissance rapide telle que Euro, une méthode alternative consiste à réaliser un premier traitement avec 5.0 g de DAZIDE ENHANCE par litre d'eau suivi 7 à 10 jours plus tard d'un second traitement à la même dose (5.0 g par litre d'eau). Pour les variétés Shoemith et Rivalry, utiliser 0.6 g de DAZIDE ENHANCE par litre d'eau 7 jours après l'induction florale par raccourcissement des jours, puis 1.0 g par litre d'eau 14 jours après celle-ci. Lorsque les boutons floraux sont visibles, appliquer 2.0 g de DAZIDE ENHANCE par litre d'eau.

**Chrysanthème multi-fleurs pour fleurs coupées** : 1.0 g à 1.25 g de DAZIDE ENHANCE par litre d'eau 7 jours avant et 14 jours après l'induction florale par raccourcissement des jours.

**Tournesol** : pour les tournesols cultivés en pot ou sous serre, appliquer 4.0 g de DAZIDE ENHANCE par litre d'eau avec au maximum 3 traitements par culture. La période et le nombre de traitements nécessaires pour réguler la croissance de manière efficace dépendent de la variété cultivée ainsi que de la vitesse de croissance et du stade de développement de la plante.

**Plantes ornementales en pot et à repiquer** : notamment : *Aster, Azalea, Brassica, Cosmos, Dicentra, Lobelia, Nemesia, Phlox, Salvia, Tagetes, Viola et Zinnia*. 1.0 g à 5.0 g de DAZIDE ENHANCE par litre d'eau - 1 à 3 traitements par culture. La concentration d'emploi, la période et le nombre d'applications nécessaires pour réguler la croissance de manière efficace dépendent de l'espèce et de la variété cultivées, de leur vitesse de croissance et du stade de développement. Il est conseillé aux producteurs de tester DAZIDE ENHANCE sur de petits essais pilotes afin d'observer l'efficacité et la sélectivité du produit en conditions locales et sur les variétés utilisées. DAZIDE ENHANCE peut être essayé sur une large gamme de plantes ornementales en pot et à repiquer cultivées sous serre.

**Kalanchoé** : 1.0 g à 3.0 g de DAZIDE ENHANCE par litre d'eau lorsque la plante pousse activement. Le premier traitement intervient lorsque les nouvelles pousses mesurent 2 cm de long ; le nombre maximal de traitements est de 3 par culture. Tous les traitements doivent être réalisés avant que les premiers bourgeons deviennent visibles. Les traitements peuvent conduire à un retard de floraison. En conditions de faible éclairage et/ou de basses températures, il est recommandé de traiter avec précaution à cause de légers risques de phytotoxicité sur feuilles chez les variétés sensibles.

**Hortensia (*Hydrangea macrophylla*)** : 4.0 g de DAZIDE ENHANCE par litre d'eau avec un maximum de 3 traitements par culture. Commencer les traitements lorsque la plante pousse activement et que les nouvelles pousses mesurent 1 à 2 cm de long. Le traitement ne doit pas commencer plus de 4 semaines après le début du forçage.

**Pétunia et Calibrachoa** : 4.0 g à 5.0 g de DAZIDE ENHANCE par litre d'eau - 1 à 3 traitements par culture. La concentration d'emploi, la période et le nombre de traitements nécessaires pour réguler la croissance de manière efficace dépendent de l'espèce et de la variété

cultivées ainsi que de la vitesse de croissance et du stade de développement. Il est conseillé aux producteurs de tester DAZIDE ENHANCE sur de petits essais pilotes afin d'observer l'efficacité et la sélectivité du produit en conditions locales et sur les variétés utilisées. DAZIDE ENHANCE peut être essayé sur une large gamme de plantes à repiquer.

### **PRÉPARATION DE LA BOUILLIE ET TRAITEMENT**

Remplir la cuve du pulvérisateur avec la moitié du volume d'eau. Ajouter la quantité requise de DAZIDE ENHANCE et mélanger jusqu'à dissolution complète. Compléter l'eau jusqu'au volume requis. Utiliser immédiatement la bouillie ainsi obtenue. Appliquer à l'aide d'un pulvérisateur à air comprimé ou motorisé, soigneusement nettoyé avant et après utilisation. Traiter pendant une période fraîche de la journée sur plantes bien arrosées mais dont la surface du feuillage est sèche.

#### **BONNES PRATIQUES PHYTOSANITAIRES**

- Bien refermer le bidon et le tenir à l'abri de l'humidité. Ne pas stocker avec des produits désherbants.
- Utiliser un appareil soigneusement nettoyé. Bien rincer l'appareil après usage. Ne pas vider les excédents dans les mares, étangs ou rivières.
- Pour toute culture nouvelle, faire un essai préalable de sensibilité variétale.
- Ne pas traiter le Chrysanthème variété Fandango.
- Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.

#### **Élimination du produit et de l'emballage :**

- Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.
- Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit, bien vider l'emballage avant élimination. Éliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR
- Éliminer les fonds de cuve conformément à la réglementation en vigueur.

## **DAZIDE ENHANCE**

### **Sans classification.**

#### **Conditions d'emploi:**

- Utilisation sous serre uniquement
- Pour l'opérateur, porter des gants pendant les phases de mélange/chargement et d'application et porter un vêtement de protection imperméable approprié pendant l'application.
- Surface maximale traitée : 0.1 ha pendant 1 heure maximum avec un pulvérisateur à dos ou une lance. Pour les traitements avec un automate, il n'y a pas de restriction de surface ou de temps.
- Pour le travailleur, porter un vêtement de protection approprié.
- Temps de travail maximal sous serre sur les surfaces traitées : 3 heures par jour tant que la culture est en place.
- Délai de rentrée : 8 heures
- Pour protéger les arthropodes non-cibles autres que les abeilles, mettre en œuvre des mesures de gestion appropriées dans le cadre de la lutte intégrée.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

Distribué par : Tradi Agri  
47 rue Raspail - 92594 LEVALLOIS-PERRET cedex - FRANCE  
TEL: 01.41.06.90.00 - FAX: 01.41.06.90.01

En cas d'urgence, appelez le 15 ou le centre antipoison, puis signalez vos symptômes au réseau "Phyt'Attitude", N° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

NOM COMMERCIAL :	DAZIDE ENHANCE
N° D'AMM :	2100067
DÉTENTEUR DE L'AMM :	Fine Agrochemicals Ltd (Royaume-Uni)
TYPE D'ACTION :	Régulateur de croissance
FORMULATION:	Granulé soluble dans l'eau (SG)
COMPOSITION:	85 % daminozide (850 g/kg)

## CONDITIONS DE GARANTIE DES PRODUITS ET LIMITES DE RESPONSABILITÉ

Fine Agrochemicals Limited (« FINE ») garantit que le Produit dans son emballage d'origine est conforme aux spécifications stipulées sur cette étiquette. FINE rejette toutes autres garanties, aussi bien explicites qu'implicites, y compris, mais sans s'y limiter, toutes les garanties de qualité marchande et d'adaptabilité à un usage spécifié.

Il est impossible d'éliminer tous les risques inhérents au Produit. Les dommages à la culture, les mauvaises performances ou toutes autre conséquence indésirable peuvent résulter de facteurs tels que la présence d'autres substances ou des méthodes d'application ou d'utilisation du Produit qui seraient différentes de celles strictement préconisées sur cette étiquette, ou de tout autre facteur indépendant de la volonté de FINE ou du vendeur. De tels risques seront à la charge de l'acheteur, dans la mesure prévue par le droit en vigueur.

Conformément à cette étiquette, la responsabilité de FINE sera limitée au montant du prix d'achat ou, au choix de FINE, pourra consister en un remplacement gratuit du produit. FINE rejette toute responsabilité quelle qu'elle soit pour tout dommage spécial, accessoire ou consécutif résultant de la manipulation ou de l'utilisation du Produit.

L'acheteur doit informer Fine/Tradi Agri sans délai, de tout manquement à la Garantie, et lui fournir une description détaillée du défaut constaté.

© Fine Agrochemicals Limited, Hill End House, Whittington, Worcester, WR5 2RQ Royaume-Uni

